



Crédit photo : agence Patriarche.

—université
—Lumière
—LYON 2

**INSTITUT DE
PSYCHOLOGIE
de LYON**

LICENCE DE PSYCHOLOGIE

PRESENTATION DE LA FORMATION A L'USAGE DES CANDIDATS

Version du
26 janvier 2026

Avant-propos

Vous envisagez de candidater en licence de psychologie et souhaitez obtenir des informations sur la formation que propose l’Institut de Psychologie de l’Université Lumière Lyon 2 ? Ce document a été conçu pour vous ! Sans prétendre à l’exhaustivité, il vise en effet à synthétiser les éléments d’information essentiels susceptibles d’éclairer les candidats qui s’interrogent sur leur orientation, notamment en répondant à la plupart des questions récurrentes et légitimes à propos des objectifs de la formation, de ses débouchés, et de son organisation pratique.

Nous vous en souhaitons une agréable lecture et espérons que vous trouverez effectivement, au sein de ce document, les éléments vous permettant d’effectuer un choix d’orientation éclairé.

Tanguy Leroy
Directeur de l’Institut de Psychologie

IMPORTANT

Ce document est diffusé à titre purement indicatif.
Les informations qu’il contient, mises à jour aussi souvent que possible,
n’ont aucune valeur contractuelle.

Les métiers de la psychologie

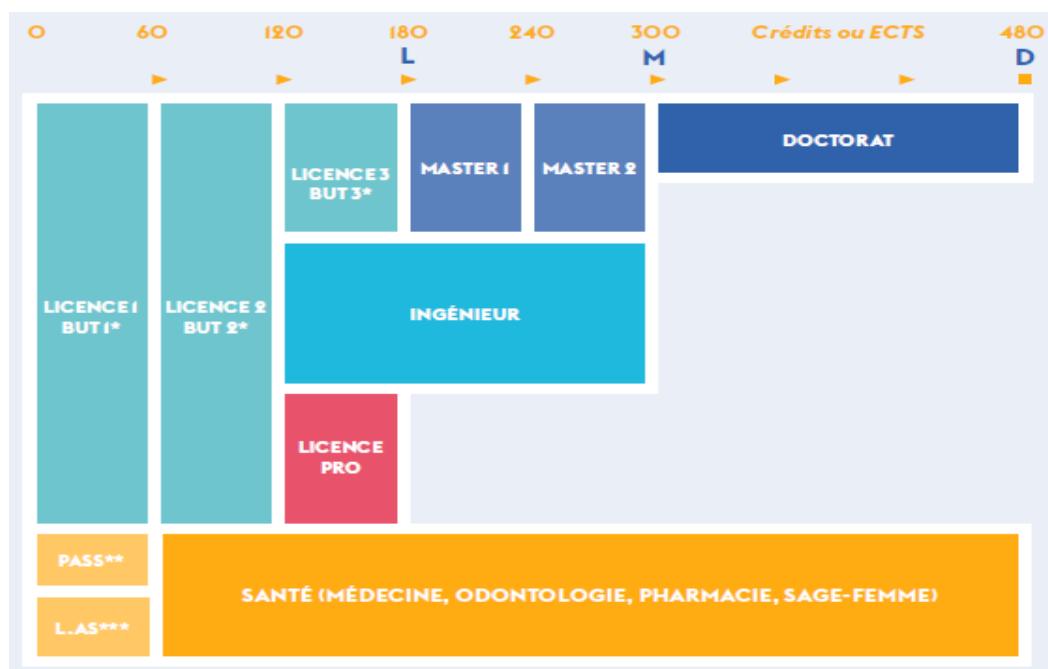
De nombreux futurs bacheliers et leurs parents s'interrogent tout à fait légitimement sur leur avenir et notamment sur l'opportunité d'entamer des études de psychologie. La psychologie n'étant pas enseignée au lycée, l'idée que le grand public se fait du psychologue est généralement beaucoup moins claire que celle qu'il se fait du biologiste, du médecin ou de l'archéologue, et s'avère très dépendante des images diffusées par les médias. Or, les figures du psychothérapeute et du « profiler » ont été largement médiatisées ces dernières années au travers notamment des séries télé (*In Treatment*, *Huff*, *Soprano*, *Lie to me*, *Criminal Minds...*). Il n'est donc pas particulièrement étonnant que nos amphis de première année soient remplis d'étudiants souhaitant « aider les autres » ou devenir « psychocriminologues ». La douche peut donc s'avérer un peu fraîche, rapidement après le démarrage des cours de première année, pour les étudiants qui découvrent qu'on ne leur apprendra, en licence de psychologie, ni à apporter leur soutien aux personnes tourmentées, ni à traquer les criminels, et qu'il s'agira plus souvent d'utiliser des formules mathématiques que de philosopher. La méprise vient en fait d'une mauvaise compréhension de ce qu'est la psychologie... dont la réalité s'avère bien éloignée des clichés proposés par la télévision.



La psychologie est la discipline scientifique ayant pour vocation de décrire, comprendre, expliquer, et prédire les comportements (notamment les comportements humains) ainsi que les processus cognitifs, affectifs et sociaux qui le sous-tendent. La psychologie s'attache donc prioritairement à produire des connaissances sur l'organisation des comportements des individus par le biais de méthodologies de recherche rigoureuses. Les connaissances produites peuvent alors être utilisées sur divers terrains, dans diverses situations, par divers professionnels et notamment par les psychologues.



Pour protéger les citoyens et leur garantir les compétences des psychologues en exercice, la profession de psychologue est réglementée en France par l'article 44 de la loi du 25 juillet 2005 portant diverses dispositions d'ordre social. En application de ce texte, ont le droit de faire usage du titre de psychologue essentiellement les titulaires (décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié par le décret n°2005-97 du 3 février 2005¹) à la fois d'une licence de psychologie et d'un master de psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur². La formation du psychologue s'inscrit ainsi dans le cadre des cursus européens « L-M-D » : trois années après le bac pour obtenir la licence, deux années supplémentaires pour le master, et encore trois années pour le doctorat.

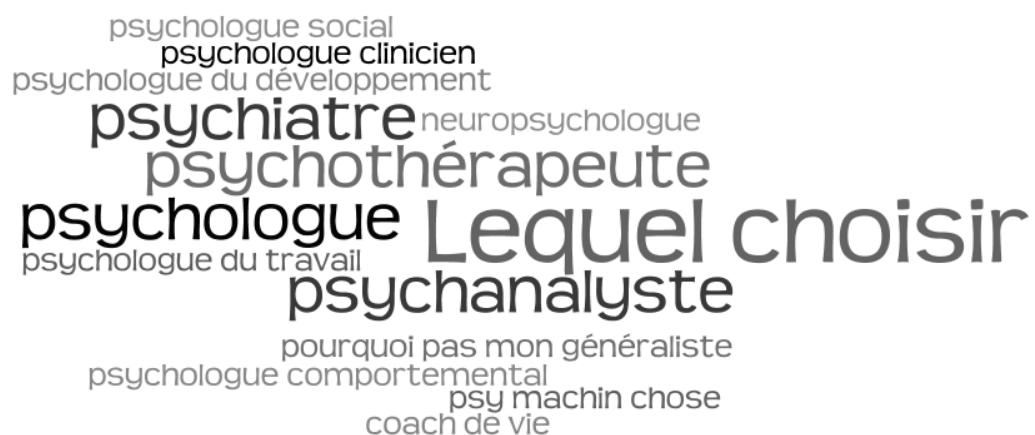


L'obtention du titre de psychologue requiert donc nécessairement de passer par une formation spécialisée de cinq années. Il faut préciser toutefois que pour permettre l'insertion des diplômés sur le marché de l'emploi, le nombre de places proposées dans chacun des masters de France est limité : un processus de sélection a donc lieu à l'entrée en master, sur la base le plus souvent des résultats académiques obtenus en licence, des stages, des

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006075598>

² Les modalités de réalisation du stage professionnel prévu par ce décret sont précisées par l'arrêté du 19 mai 2006. Ainsi, les étudiants récemment diplômés en France doivent justifier d'une licence et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel supervisé d'au moins 500 heures.

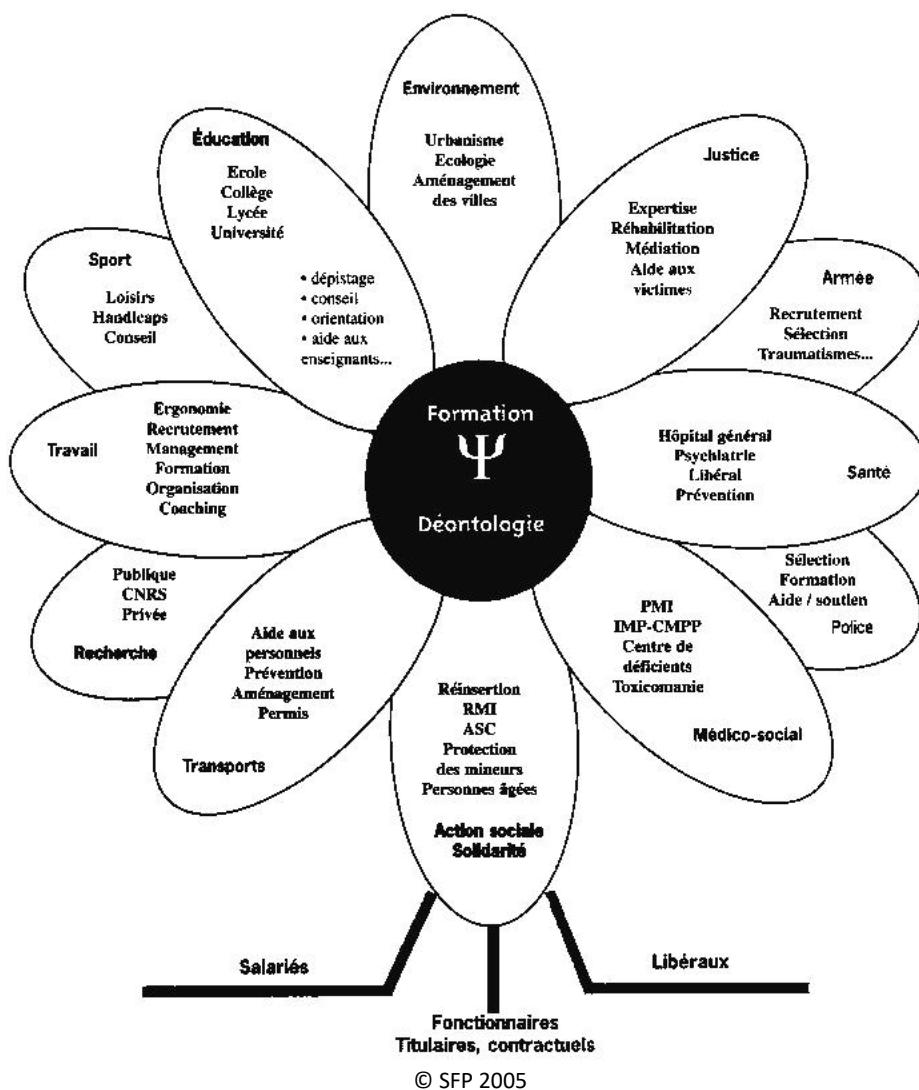
expériences personnelles et professionnelles, et du projet professionnel des candidats. Obtenir la licence de psychologie ne garantit donc pas l'entrée en master et l'obtention du titre de psychologue : environ 800 licences de psychologie sont délivrées chaque année par notre université qui ne propose néanmoins que 335 places en master de psychologie.



Précisons également que les psychologues ne sont pas psychiatres, titre réservé aux médecins (docteurs en médecine) spécialistes. Ils ne sont pas non plus psychomotriciens : il s'agit d'une formation du secteur médico-social en trois années conférant un Diplôme d'Etat spécifique. Enfin, les psychologues ne sont pas forcément psychothérapeutes mais peuvent faire usage de ce titre à certaines conditions, de même que tous les psychothérapeutes ne sont pas psychologues³ ! Enfin, les titres de psychanalyste ou de psychopraticien ne sont pas réglementés en France, donc libres d'usage avec ou sans formation (méfiez-vous !)...

Parmi les 90000 psychologues enregistrés en France, un tiers exercent une activité libérale et un tiers sont salariés de la fonction publique (d'état, hospitalière, ou des collectivités territoriales), rarement en tant que fonctionnaires toutefois. Le dernier tiers des psychologues sont salariés du secteur privé et travaillent essentiellement au sein du secteur associatif (on estime que moins de 10% des psychologues exercent au sein du secteur privé lucratif). Leurs domaines d'intervention sont bien plus diversifiés que l'image qu'en donnent les médias, comme l'indique le schéma page suivante (Société Française de Psychologie, 2005). En fait, les débouchés pour les psychologues s'avèrent très sensibles à la demande sociale, qui se trouve d'ailleurs être en forte augmentation ces dernières années, ce qui a permis de doubler le nombre de psychologues en exercice au cours de ces douze dernières années (la hausse concernant surtout l'activité libérale, toutefois). On observe ainsi un déplacement des activités vers les fonctions de l'insertion et de l'accompagnement, de la prévention des risques psychosociaux, de la souffrance et travail, de l'éducation, de la victimologie, mais aussi celles liées au vieillissement de la population et au handicap, ou encore à la prévention des risques pour la santé publique ou pour l'environnement.

³ <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/usage-du-titre-de-psychotherapeute>



La réalité du marché du travail pour les psychologues n'est pas simple. En début de carrière, les emplois occupés le sont généralement à temps partiel et pour une durée limitée. Ceci s'explique notamment par la concurrence de non-spécialistes (les diplômés des écoles de commerce dans le secteur des ressources humaines, par exemple) due au fait que les compétences spécifiques du psychologue ne sont pas toujours connues et que l'image du psychologue est brouillée par la méconnaissance de la galaxie « psy ». Au moins 90% de nos diplômés parviennent toutefois à s'insérer professionnellement de façon pérenne dans les premières années suivant l'obtention du master, rarement cependant à l'endroit où ils s'étaient projetés au moment où ils se sont inscrits en première année de licence.

Les autres débouchés de la licence de psychologie

Tous les titulaires d'une licence de psychologie n'entrent pas nécessairement en master de psychologie, soit parce que leurs candidatures ne sont pas acceptées par les commissions pédagogiques, soit simplement parce qu'ils souhaitent s'orienter vers d'autres formations à l'issue de la licence. Au cours de la licence de psychologie, les étudiants ont le temps et sont justement invités régulièrement à affiner leur projet professionnel afin de décider des suites à donner à leur formation. Aux semestres 4 et 5, un enseignement vise spécifiquement à accompagner les étudiants dans la structuration de ce Projet Professionnel Personnalisé.

L'arrêté du 1^{er} août 2011 précise que « la licence s'appuie sur des objectifs nationaux établis par les référentiels [et] atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. La licence initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques de ce champ. ». Cet arrêté formalise donc, d'une part, le lien formation-recherche qui doit permettre à l'étudiant de développer son esprit critique et l'acquisition du raisonnement adapté à sa discipline et, d'autre part, la double vocation du diplôme : insertion professionnelle et poursuite d'études.

A ce titre, la fiche [RNCP39023](#) du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) précise l'ensemble des compétences dont disposent les étudiants ayant validé une licence de psychologie. Au-delà des compétences communes à toutes les licences, il est à noter que les titulaires d'une licence de psychologie acquièrent un important bagage théorique général concernant le fonctionnement humain d'une part, ainsi que des compétences approfondies relatives à la démarche scientifique de l'étude de ce fonctionnement d'autre part. Ces compétences riches et précieuses leur permettent de prétendre à diverses missions relevant des secteurs :

- **socio-éducatifs et de la santé** : Intervenant psycho-éducatif, auxiliaire de Vie Scolaire (AVS), Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap (AESH), écoutant et accueillant pour des associations de soutien aux malades ou personnes en situation de vulnérabilité, accueil de personnes en difficultés médico-sociales et/ou leurs familles, métiers de l'animation en association périscolaire et en maisons de retraite) ;
- **de la formation et de l'éducation** (formateurs d'adultes et conseillers en formation continue dans le secteur socio-économique, accompagnateurs dans des colonies/centres de vacances) ;
- **du travail** (conseiller missions locales, conseiller bureau d'information jeunesse, conseiller en insertion sociale et professionnelle...) ;
- **de la communication, de l'édition, de la publicité, de la création, du sport et des loisirs, de l'environnement, de l'aménagement urbain**, etc.

La licence ouvre en outre les portes d'un certain nombre de formations complémentaires au sein desquelles les étudiants pourront tirer parti des compétences acquises au cours de leur licence de psychologie. Certaines mentions de master acceptent par exemple des étudiants titulaires d'une licence de psychologie, par exemple : Ergonomie ; Sciences cognitives ; Ressources humaines ; Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) ; Action gérontologique et ingénierie sociale ; Etudes sur le genre ; Développement local ; Intervention et développement social... L'entrée dans ces masters reste bien-sûr conditionnée à la sélection du candidat par les commissions pédagogiques compétentes.

D'autres formations hors master (généralement accessibles sur concours ou après la validation d'une licence professionnelle préparée en 1 an après une L2 de psychologie) valorisant les compétences des titulaires d'une licence de psychologie permettent d'accéder à différents débouchés professionnels dans les secteurs :

- paramédical : infirmier, psychomotricien, ergothérapeute...
- scolaire : professeur des écoles, conseiller principal d'éducation...
- de la justice : conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse...
- de la recherche : technicien ou ingénieur de recherche et de formation...
- du travail social : assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, ou **éducateur spécialisé** :



L'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2 est partenaire de l'ARFRIPS (L'Association Régionale pour la Formation, la Recherche et l'Innovation en Pratiques Sociales). Les titulaires d'une licence de psychologie de notre université sont donc exemptés de l'épreuve écrite dans le cadre de leurs candidatures à la formation d'Éducateur Spécialisé proposée par l'ARFRIPS, et bénéficient de dispenses de cours tout au long de leur formation d'éducateur spécialisé (3 ans). Réciproquement, les éducateurs spécialisés diplômés de l'ARFRIPS sont admis en L1 psychologie de manière dérogatoire sans passer par ParcourSup et bénéficient de dispenses de cours dans le cadre de la licence de psychologie ; ils peuvent aussi, s'ils occupent un emploi d'éducateur spécialisé, préparer la licence de psychologie dans le cadre du régime FPP (formation continue).

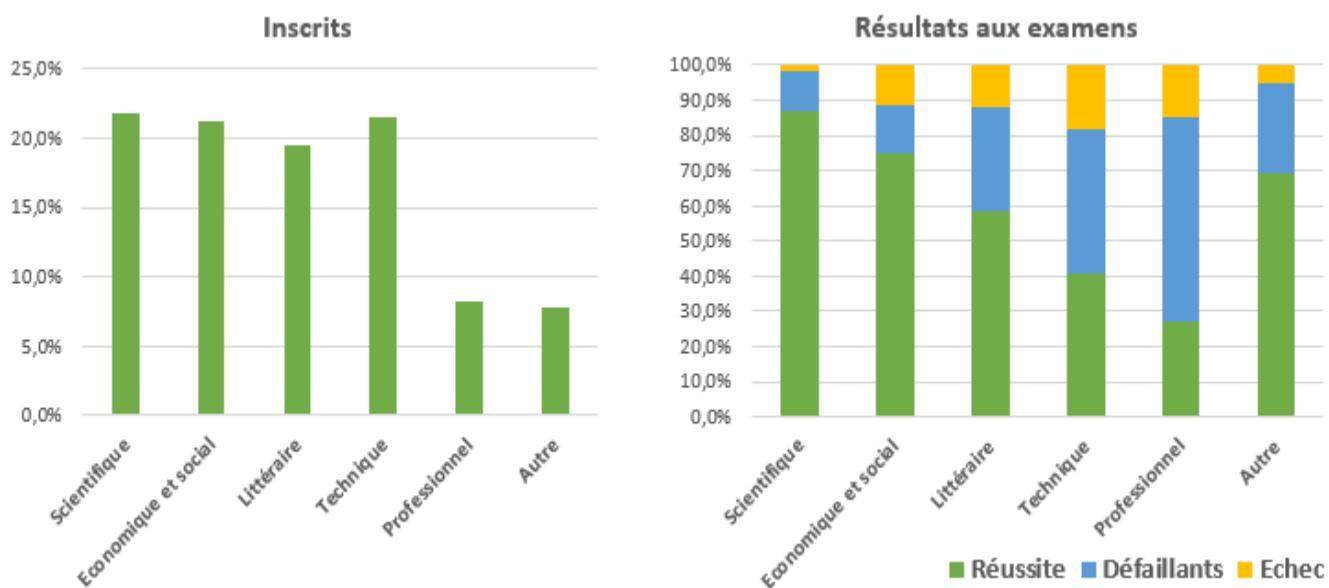
Informations complémentaires :

<https://arfrips.fr/formation/index.php/fr/je-cherche-une-formation/educateur-specialise>

Compétences requises pour s'orienter vers la psychologie

La licence de psychologie s'adresse aux étudiants intéressés par l'étude scientifique des comportements, notamment les comportements humains. Le principal objet d'étude étant de comprendre les relations entre la pensée (cognition), les émotions, l'environnement (notamment social), et les comportements, une sensibilité particulière est attendue pour une approche scientifique telle que celle développée au lycée en mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales... Cette sensibilité s'avérera cruciale pour appréhender aisément des aspects clés de la formation, tels que les bases cérébrales du comportement, la démarche expérimentale, et les modèles statistiques permettant de développer les théories en psychologie. Une bonne réussite en licence est également conditionnée par des capacités de raisonnement logique et d'argumentation. Une bonne maîtrise de l'anglais en compréhension écrite est également fortement souhaitable (elle sera indispensable pour une poursuite en Master).

Tous les étudiants qui se reconnaissent dans ce profil sont invités à candidater sur Parcoursup au sein de la mention Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2 afin d'intégrer notre formation. Aucune candidature n'est dissuadée, et nous ne tenons pas compte, lors de l'examen des candidatures, des spécialités choisies dans le secondaire. Cependant, puisque la question nous est fréquemment posée : des spécialités comme les sciences de la vie et de la terre et les mathématiques semblent être les plus favorables à une réussite en licence de psychologie. Vous trouverez en effet ci-dessous, à titre indicatif, les proportions d'étudiants inscrits et les taux de réussite dans notre formation en 2016-2017 selon le type de baccalauréat validé (à l'époque les filières étaient plus claires qu'elles ne le sont désormais, mais l'esprit du résultat reste le même).



Au sein du graphe précédent, la mention « défaillant » désigne les étudiants qui ne se sont pas présentés aux examens (et n'ont donc pas pu valider leur année). Ces chiffres mettent en évidence que la principale cause d'échec en première année de psychologie n'est pas la difficulté d'appréhender et comprendre la discipline (étudiants en jaune) mais le fait qu'elle ne corresponde pas aux attentes des étudiants qui, en conséquence, abandonnent la formation et ne participent pas aux examens (étudiants en bleu). Les chiffres suggèrent aussi que la déception, et donc l'abandon, concernent plus souvent les étudiants issus de filières techniques ou professionnelles que ceux ayant préparé un bac général ayant un appétit pour les sciences.

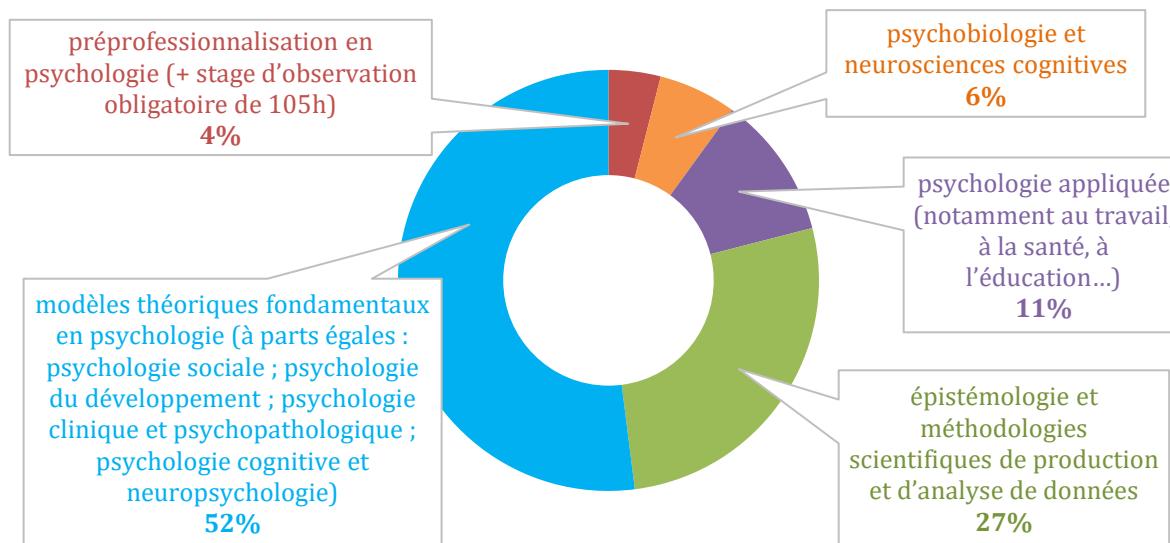
Contenus des enseignements

La licence de psychologie propose une initiation aux sciences humaines et sociales ainsi qu'aux différentes sous-disciplines de la psychologie. En outre, s'agissant d'une discipline située à l'interface des sciences humaines et sociales et des sciences de la vie, la licence de psychologie inclut également une formation de base en neurosciences. L'étudiant dispose à l'issue de la formation de bases suffisantes dans toutes les spécialités de la psychologie : principales théories, méthodes et champs d'applications. La licence fournit ainsi une initiation à la diversité des fonctions du psychologue et propose quelques premiers repères pour la recherche en psychologie. Si une licence en psychologie ouvre à diverses qualifications professionnelles, elle n'offre toutefois pas les compétences requises pour une pratique professionnelle de la psychologie. La licence de psychologie garantit :

- un socle minimum de connaissances et de compétences dans la discipline sur lequel s'appuiera la spécialisation ultérieure éventuelle en master ;
- une culture générale et des compétences transversales nécessaires à l'exercice d'emplois à responsabilité dans le public et/ou le privé, fondées sur la sensibilisation à la nécessité de prendre en compte le facteur humain comme l'une des composantes essentielles dans les situations dans lesquelles ils exercent.

La licence de psychologie forme les étudiants à l'usage des outils scientifiques qui permettent de mettre en lumière l'organisation du comportement des individus, et les modèles théoriques explicatifs les plus influents (bien que parfois datés !) que l'usage de ces outils a permis de développer. Cette formation s'appuie sur environ 1000 heures d'enseignements disciplinaires obligatoires sur trois ans, réparties comme suit :

Proportions du volume horaire total de la formation

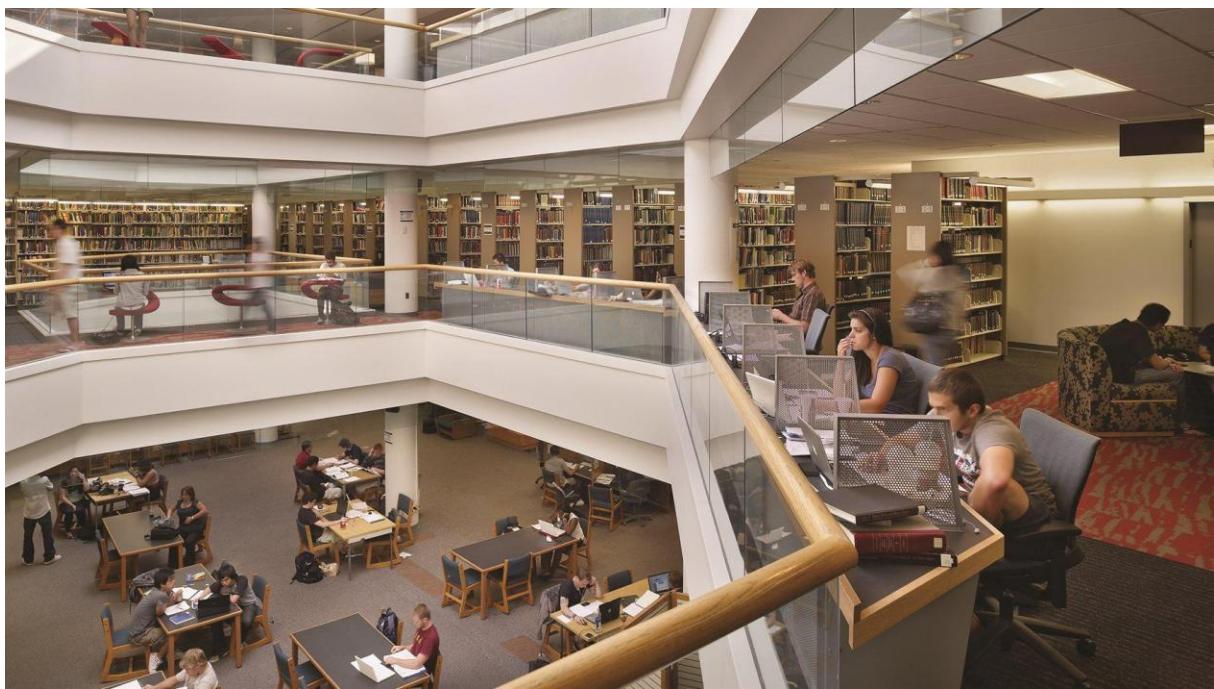


En plus de ces 1000 heures d'enseignements en psychologie, pour faciliter la suite du cursus universitaire, les étudiants bénéficient d'une formation complémentaire à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication. De plus, la langue scientifique internationale étant l'anglais, les étudiants doivent maîtriser cette langue en lecture pour pouvoir accéder aux connaissances en psychologie. A cette fin, un enseignement de langue vivante est prévu chaque semestre (la langue étudiée est au choix, mais pour les étudiants qui ne seraient pas déjà bilingues, l'anglais est fortement recommandé). Enfin, une connaissance globale de toutes les sous-disciplines de la psychologie étant indispensable, la quasi-totalité des enseignements est obligatoire. Toutefois, des enseignements facultatifs de pré-spécialisation dans les différentes sous-disciplines de la psychologie sont également proposés lors des derniers semestres de la licence pour permettre aux étudiants qui le souhaitent d'améliorer leurs chances d'intégrer une formation de master en psychologie.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'au-delà des grands objectifs de développement des compétences définis au RNCP, il n'y a pas à l'université de « programme » national fixant les contenus des enseignements proposés comme il en existe dans le primaire ou le secondaire. La liste des enseignements proposés en licence et les contenus de ces enseignements sont le fruit d'un travail de concertation des équipes pédagogiques de chaque université. Ce système laisse une grande part de liberté aux enseignants universitaires tant au niveau des contenus qu'ils abordent que des modalités pédagogiques employées. Si les enseignements de la licence de psychologie proposée à l'Université Lumière Lyon 2 présentent évidemment d'importantes similitudes avec ceux proposés dans les autres universités françaises (le RNCP est national), la formation proposée au sein de notre Institut présente aussi ses propres spécificités.

Si l'hétérogénéité des formations entre les établissements n'a de cesse de surprendre les étudiants, qui la perçoivent généralement comme une faiblesse des universités, elle n'en demeure pas moins incontournable et le signe, peut-être, que le système performe. En effet, l'université a vocation non seulement à transmettre des savoirs, mais aussi à les produire, c'est-à-dire à innover. Les enseignants universitaires sont donc aussi, pour une grande partie d'entre eux, des chercheurs experts de leur domaine, au fait des plus récents développements théoriques et méthodologiques dans leurs champs d'investigation. L'université s'appuie sur leurs compétences pour transmettre aux étudiants non pas un savoir figé, mais des clés de compréhension de leur objet d'étude qui sont perpétuellement actualisées.

La vocation des enseignants à l'université n'est donc pas de remplacer les manuels de psychologie (souvent très bons !) écrits à l'usage des étudiants, mais de fournir à ces derniers les mots-clés qui ont du sens aujourd'hui et qui les guideront sur la voie de la formation autonome tout au long du cursus universitaire puis de la carrière professionnelle. Car la formation d'un psychologue ne peut résolument pas se réduire aux contenus abordés sur les bancs de l'université : elle serait terriblement lacunaire et rapidement obsolète faute d'actualisation.



C'est peut-être là que réside finalement le vrai défi de la formation universitaire pour les étudiants : il est souvent possible de valider les examens en ayant travaillé les contenus abordés en présentiel ou les supports pédagogiques fournis par les enseignants. Mais le travail de l'étudiant doit résolument viser un objectif bien plus ambitieux s'il a vocation à poursuivre sa formation en master de psychologie (cursus très sélectif avec des taux d'accès souvent inférieurs à 20%). Cela requerra alors probablement beaucoup plus de temps que celui dévolu à la simple présence en cours. L'étudiant doit en effet prendre du recul par rapport aux contenus dispensés pour pouvoir les situer dans le contexte plus vaste des connaissances scientifiques actuelles sur la question traitée. Cette recontextualisation des enseignements abordés doit lui permettre d'entreprendre sa propre formation sur les éléments non traités par l'enseignant ou juste survolés.

C'est alors que l'étudiant doit faire preuve de curiosité pour investiguer par lui-même la littérature scientifique disciplinaire sur la base des mots-clés du cours, sans faire l'impasse sur la littérature anglo-saxonne au sein de laquelle sont publiés les avancées les plus stimulantes en psychologie à l'échelle internationale⁴. Si ce travail d'enrichissement et d'approfondissement de la formation n'apparaît pas absolument indispensable a priori pour obtenir simplement la licence de psychologie, il s'avèrera crucial pour l'obtenir avec une excellente moyenne et pour prétendre à l'accès à une formation de master de psychologie. Ce travail autonome requiert donc un investissement important, de l'ordre de deux heures de travail personnel par heure de cours... La licence de psychologie requiert donc à ce titre un travail à temps plein.

⁴ Il n'est pas rare d'entendre des étudiants se plaindre de devoir lire des articles en anglais, ou refuser d'utiliser les moteurs de recherche internationaux (ex. Google Scholar) pour se concentrer sur des index francophones (Cairn, Persée...). L'anglais est pourtant la langue scientifique internationale et il paraît bien déraisonnable d'imaginer que l'on peut se former au métier de psychologue en faisant l'impasse sur l'innovation scientifique qui s'opère dans le reste du monde.

Lire est tout autant fondamental à l'université que pour les psychologues en exercice. C'est aussi une démarche qui se doit d'être autonome et volontaire, stimulée par la curiosité et l'envie d'enrichir sa formation, d'acquérir des connaissances et des compétences variées et robustes qui assureront le succès non seulement sur le plan académique⁵ mais aussi au moment de l'insertion professionnelle.

⁵ Par exemple, la culture disciplinaire, au-delà des acquis des cours, s'avère désormais primordiale au moment de construire des dossiers de demande d'accès en Master...

Organisation des enseignements

La licence de psychologie est acquise par la capitalisation de 180 ECTS (crédits européens) obtenus majoritairement dans la discipline. Au régime général, la licence est acquise en six semestres (trois années), chaque semestre valant 30 ECTS (chaque année en valant donc 60). Les modalités d'acquisition de ces ECTS et de progression d'une année à l'autre sont détaillées plus loin dans ce guide. En France, la validation de la L3 psychologie entraîne l'obtention de la licence de psychologie.

A l'université Lumière Lyon 2, chaque semestre correspond environ trois mois d'enseignements suivis d'une période d'examens. La spécificité du régime général est que l'enseignement a lieu à « temps plein » (du lundi au vendredi de 8h à 20h), à raison d'environ 20 heures par semaine tout au long de la licence. Sauf cas exceptionnel (certains sports, certains enseignements d'ouverture, certains enseignements de discipline « mineure »), tous les cours ont lieu sur le campus de la Porte des Alpes, à Bron. Comme indiqué précédemment, une heure de cours à l'université suppose environ deux heures de travail personnel complémentaire⁶ (ce travail en autonomie tendant à s'intensifier en L3). De ce point de vue, et même si la plupart des étudiants du régime général sont salariés à temps partiel pour pouvoir financer leurs études, ce régime de formation est relativement incompatible avec une vie personnelle ou professionnelle déjà très remplie.

L'avancée progressive en licence s'organise donc autour des trois années :

- la L1 est centrée sur la découverte de la psychologie et d'une discipline connexe, pour permettre aux étudiants de faire un choix éclairé d'orientation à l'issue du premier semestre. Elle vise également à permettre l'acclimatation à l'université et à ses exigences ;
- la L2 exige plutôt des étudiants un effort d'appropriation et d'approfondissement de leurs connaissances dans les quatre grandes sous-disciplines de la psychologie (clinique, sociale, cognitive et développementale) tout autant que dans les enseignements de statistiques, psychobiologie, méthodologie, langue et TIC. Au-delà de ces acquisitions, la L2 représente pour les étudiants un moment d'évaluation de leur motivation à poursuivre leur formation en psychologie, et leur permet éventuellement d'entamer leur pré-spécialisation en vue des masters ;

⁶ Ceci n'est pas une spécificité nationale : les circulaires Européennes précisent que l'acquisition d'un crédit ECTS suppose à 25 à 30 heures de travail de la part de l'étudiant, incluant bien sûr le temps de présence en cours, mais aussi le travail autonome avant et après le cours : cela revient bien à deux heures de travail autonome additionnelles pour chaque heure de cours en présentiel.

- la L3 est l'année lors de laquelle se dessinent les choix, où se prépare la spécialisation, et surtout où est délivré le diplôme validant les acquis de trois années de psychologie. Il s'agit aussi, pour la plupart des étudiants, de l'année de la découverte du terrain avec le stage d'observation obligatoire (105 heures) que les étudiants doivent trouver eux-mêmes. La L3 vise aussi à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études après la licence grâce à la finalisation du Projet Professionnel Personnalisé.

Les tableaux suivants précisent l'organisation des enseignements pour chaque année sur la période 2022-2027 ([la formation sera sans doute modifiée à compter de septembre 2027](#)).

L1 Psychologie

SEMESTRE 1		
UE A1 – Majeure Psychologie 1		(6 ECTS)
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie disciplinaire : démarche scientifique • Psychologie clinique • Psychologie du développement 	12h CM 18h CM 18h CM	
UE B1 – Majeure Psychologie 2		(6 ECTS)
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie disciplinaire : méthode expérimentale • Psychologie cognitive • Psychologie sociale 	12h CM 18h CM 18h CM	
UE D1 – Mineure 1		(6 ECTS)
UE C1 – Mineure 2		(6 ECTS)
UE D1 – Accompagnement	21h TD	(3 ECTS)
UE E1 – Langue	20h TD	(3 ECTS)

SEMESTRE 2		
UE A2 – Fondamentale 1		(6 ECTS)
<ul style="list-style-type: none"> • Psychologie clinique et psychopathologie 2 • Psychologie du développement 2 	20h CM 20h CM + 18h TD	
UE B2 – Fondamentale 2		(6 ECTS)
<ul style="list-style-type: none"> • Psychologie sociale 2 • Neuropsychologie 1 	20h CM 20h CM + 18h TD	
UE C2 – Fondamentale 3		(6 ECTS)
<ul style="list-style-type: none"> • Psychobiologie 1 • Statistiques descriptives • Histoire de la psychologie 	18h CM 18h TD 18h CM	
UE D2 – UE complémentaire libre* ou mineure		(6 ECTS)
* 2 enseignements à choisir au catalogue des enseignements transversaux (notamment enseignements d'ouverture, LV2, sport...)		
UE E2 – Techniques de l'Information et de la Communication	20h Auto	(3 ECTS)
UE F2 – Langue	20h TD	(3 ECTS)

L2 Psychologie

SEMESTRE 3		
UE A3 – Fondamentale 1		(6 ECTS)
• Psychologie clinique et psychopathologie 3	20h CM + 18h TD	
• Psychologie du développement 3	20h CM	
UE B3 – Fondamentale 2		(6 ECTS)
• Psychologie sociale 3	20h CM + 18h TD	
• Psychologie cognitive 2	20h CM	
UE C3 – Fondamentale 3		(6 ECTS)
• Exploitation de la littérature scientifique	18h TD	
• Méthodologie disciplinaire : observation	18h CM + 18h TD	
UE D3 – UE complémentaire <i>libre*</i> ou <i>mineure</i>		(6 ECTS)
* 2 enseignements à choisir au catalogue des enseignements transversaux (notamment enseignements d'ouverture, LV2, sport...)		
UE E3 – Techniques de l'Information et de la Communication	20h Auto	(3 ECTS)
UE F3 – Langue	20h TD	(3 ECTS)

SEMESTRE 4		
UE A4 – Fondamentale 1		(6 ECTS)
• Psychologie clinique et psychopathologie 4	14h CM	
• Neuropsychologie 2	14h CM	
• Psychologie sociale 4	14h CM	
• Psychologie du développement 4	14h CM	
UE B4 – Fondamentale 2		(6 ECTS)
• Psychologie du travail	20h CM	
• Psychologie de la santé	20h CM	
• Psychologie de l'éducation et de la formation	20h CM	
UE C4 – Fondamentale 3		(6 ECTS)
• Psychobiologie 2	18h CM	
• Statistiques inférentielles 1	18h CM + 18h TD	
UE D4 – UE complémentaire <i>libre*</i> ou <i>mineure</i>		(6 ECTS)
* 2 enseignements à choisir au catalogue des enseignements transversaux (notamment enseignements d'ouverture, LV2, sport, entrepreneuriat...) ou de pré-spécialisation en psychologie (une option de pré-spécialisation maximum) parmi 5 options proposées par les équipes pédagogiques des Masters de psychologie		
UE E4 – Préprofessionnalisation	6h CM + 10h TD + 9h Autonomie	(3 ECTS)
UE F4 – Langue	20h TD	(3 ECTS)

L3 Psychologie

SEMESTRE 5		
UE A5 – Fondamentale 1		(6 ECTS)
• Psychologie clinique et psychopathologie 5	18h CM + 18h TD	
• Psychologie sociale 5	18h CM	
UE B5 – Fondamentale 2 : Options thématiques		(6 ECTS)
2 options thématiques obligatoires au choix parmi 11	2 x 24h CM	
UE C5 – Fondamentale 3		(6 ECTS)
• Statistiques inférentielles 2	18h TD	
• Méthodologie disciplinaire : psychométrie, tests et évaluations	18h CM + 18h TD	
UE D5 – UE complémentaire libre* ou mineure		(6 ECTS)
* 2 enseignements à choisir au catalogue des enseignements transversaux (notamment enseignements d'ouverture, LV2, sport, entrepreneuriat...) ou de pré-specialisation en psychologie parmi 10 options proposées par les équipes pédagogiques des Masters de psychologie		
UE E5 – Préprofessionnalisation		(3 ECTS)
• Ethique et déontologie du psychologue	14h CM	
• Projet Personnel et Professionnel	10h TD	
UE F5 – Langue	20h TD	(3 ECTS)

SEMESTRE 6		
UE A6 – Fondamentale 1		(6 ECTS)
• Psychologie cognitive 3	18h CM + 18h TD	
• Neurosciences cognitives	18h CM	
UE B6 – Fondamentale 2		(6 ECTS)
• Psychologie sociale 6	18h TD	
• Psychologie du développement 5	18h CM + 18h TD	
UE C6 – Fondamentale 3		(6 ECTS)
• Epistémologie	18h CM	
• Méthodologie disciplinaire : entretiens et questionnaires	18h CM + 18h TD	
UE D6 – UE complémentaire libre* ou mineure		(6 ECTS)
* 2 enseignements à choisir au catalogue des enseignements transversaux (notamment enseignements d'ouverture, LV2, sport, entrepreneuriat...) ou possibilité de valider cette UE en préparant un Travail d'Etude et de Recherche pré-spécialisant sur l'une des thématiques proposées par l'équipe pédagogique, et évalué par la production d'un mini-mémoire de recherche.		
UE E6 – Préprofessionnalisation		(3 ECTS)
Stage d'observation obligatoire de 105 heures minimum , évalué par la production d'un rapport de stage ou d'étonnement		
UE F6 – Langue	20h TD	(3 ECTS)

Obtenir la Licence de psychologie à Lyon 2

A l'Université Lyon 2, il existe trois grandes possibilités d'obtenir la licence de psychologie :

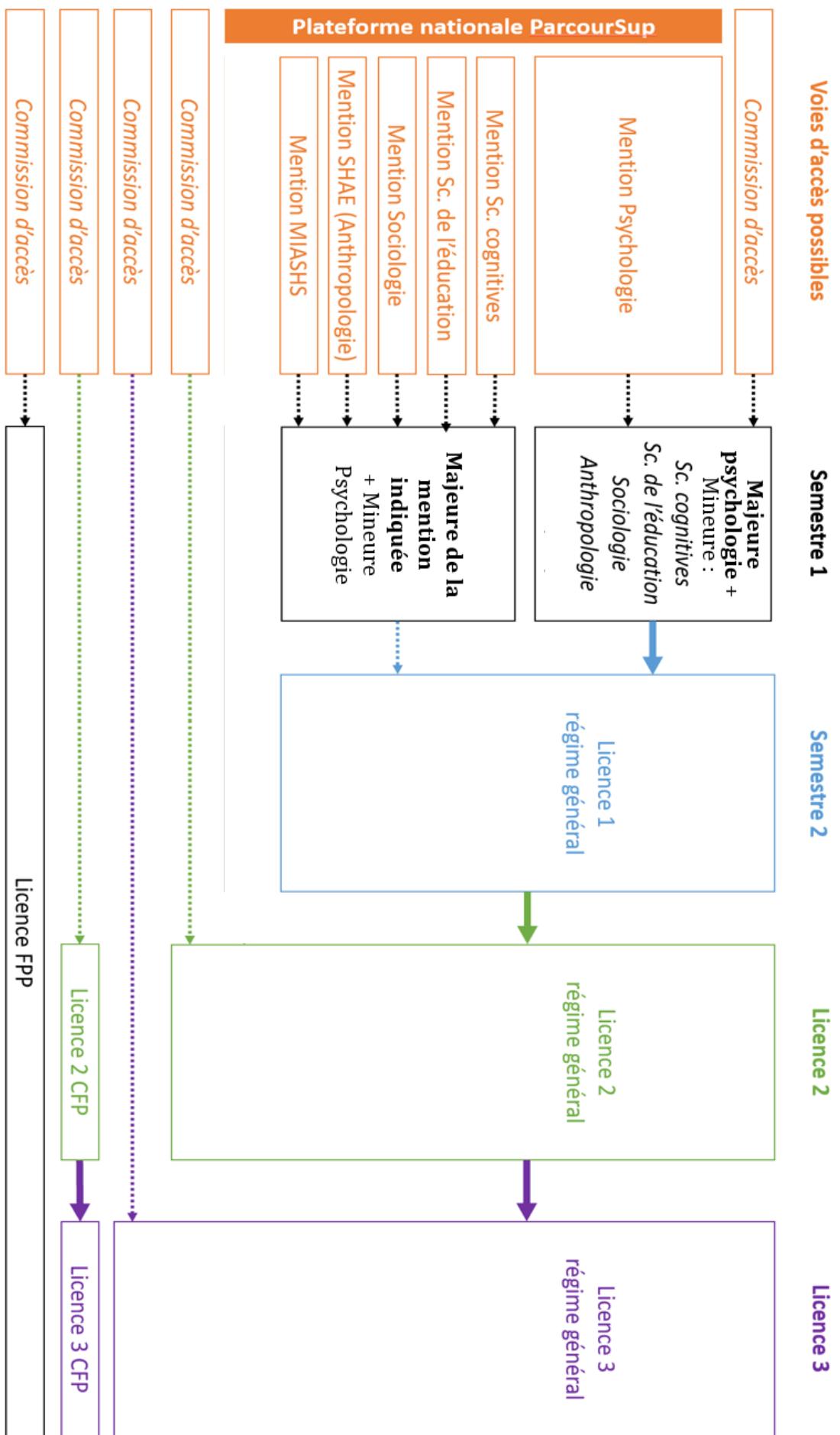
- le « **régime général** » concerne la plupart des étudiants (néo-bacheliers ou en réorientation), principalement en formation initiale, ou ceux en reprise d'étude qui ne désirent pas, pour autant, bénéficier d'un dispositif spécifique de formation continue.
- les **dispositifs de formation continue** concernent les personnes qui sont déjà inscrites dans des pratiques professionnelles (professionnels de la santé, du social, de l'éducation, de l'entreprise...) et qui souhaitent approfondir ces pratiques ou qui souhaitent une reconversion professionnelle : le département de Formation en Situation Professionnelle (FSP) de l'Institut de Psychologie propose deux régimes de formation continue permettant également d'obtenir la Licence de Psychologie :
 - la Formation à Partir de la Pratique (FPP) ;
 - le Contrat de Formation Personnalisé (CFP)
- pour les professionnels justifiant d'une importante expérience professionnelle dans les métiers du relationnel ayant exigé une formation autodidacte à la psychologie, il est possible d'obtenir directement le diplôme de licence de psychologie, sans formation, grâce au dispositif de **Validation des Acquis de l'Expérience** (VAE).

Vous trouverez à la page suivante un **schéma récapitulatif** des dispositifs de formation (hors VAE, donc), permettant d'obtenir la licence de psychologie à Lyon 2. Les conditions d'accès diffèrent en fonction du curriculum universitaire des candidats et sont indiquées dans la suite de ce chapitre. En cas de difficultés pour une première inscription ou une réinscription au sein de notre formation, n'hésitez pas à contacter nos responsables administratifs.

Candidats en formation initiale n'ayant jamais étudié la psychologie à l'université

A de rares exceptions, les candidats en formation initiale n'ayant jamais suivi d'études universitaires en psychologie intègrent notre formation au niveau L1, ceci quels que soient leurs diplômes obtenus dans d'autres disciplines, et exclusivement par le biais de candidatures déposées sur la plateforme nationale d'accès aux études supérieures : **Parcoursup**⁷.

⁷ <http://parcoursup.fr/>



Les flèches en pointillés indiquent que l'accès n'est pas de droit mais soumis à un examen des candidatures par les équipes pédagogiques compétentes.

L'intégration de la L1 via Parcoursup à Lyon 2 se fait par le biais d'un semestre bi-disciplinaire : pour l'ensemble de ces formations, le contenu en psychologie est strictement le même et permet aux étudiants de découvrir notre discipline de la même manière, quelle que soit la mention au sein de laquelle ils se sont inscrits à la suite de l'examen de leurs vœux Parcoursup. De fait, sept vœux différents sur ParcourSup permettent de découvrir la psychologie à Lyon 2 :

- **la mention Psychologie** est la voie privilégiée car elle permet ensuite d'accéder de droit au semestre 2 de psychologie. Les candidats peuvent formuler des sous-vœux pour chacune des mentions mineures associées : *sciences cognitives, sciences de l'éducation, sociologie, et anthropologie (SHAE)*. Les choix de mineures sont importants car ils déterminent vers quelle discipline l'étudiant pourra éventuellement demander une réorientation au semestre 2 dans le cas où il se rendrait compte que la psychologie ne lui convient pas. Les étudiants qui poursuivent en psychologie ne poursuivent pas leur formation dans leur mineure au semestre 2 mais, pour ceux ayant choisi une mineure sciences cognitives, il est possible de poursuivre en double licence psychologie + sciences cognitives (formation extrêmement exigeante !).
- **cinq autres mentions** proposent les mêmes contenus de psychologie que la mention psychologie elle-même : *sciences cognitives, sciences de l'éducation, sociologie, anthropologie (SHAE)* et *MIASHS*. Les étudiants sont toutefois informés que **la réorientation en psychologie au semestre 2 vers la Mention Psychologie est quasi-impossible pour les étudiants qui n'ont pas choisi la majeure psychologie au semestre 1** : elle est en effet limitée aux capacités d'accueil de la mention Psychologie, donc à l'abandon (très rare) des étudiants de la majeure Psychologie.

Le nombre de places dans nos formations est limité. Sur Parcoursup, les candidats sont donc invités à réaliser jusqu'à dix vœux, dans plusieurs formations et/ou plusieurs établissements. Les (nombreuses !⁸) candidatures reçues sont alors classées en avril-mai par la commission d'examen des vœux de la mention, et la plateforme Parcoursup indique régulièrement aux candidats si leur candidature est acceptée ou non dans chaque formation, en fonction de leur place dans chaque classement.

La plateforme Parcoursup renseigne en outre les candidats sur les attendus et modalités d'examen de leurs candidatures au sein de chaque formation. Pour la mention psychologie, lors de l'examen du dossier, la commission d'examen des vœux porte attention essentiellement à toutes les notes de première et de terminale, sans distinction et sans coefficient spécifique. Le rectorat remanie ensuite ce classement de sorte à respecter un quota minimal de candidats boursiers et un quota maximal de candidats hors académie de Lyon – Saint Etienne parmi ceux appelés (ces infos sont disponibles sur la fiche descriptive de la formation, sur ParcourSup).

⁸ A titre indicatif, la commission d'examen des vœux de psychologie de Lyon 2 classe chaque année plus de 11000 candidatures pour 413 places disponibles dans la mention en 2022. Le dernier candidat appelé à rejoindre nos formations est en général classé avant la 3000^{ème} position.

Par ailleurs, plusieurs *commissions d'accès* permettent d'intégrer notre licence de psychologie au régime général sans passer par Parcousup. Ces commissions sont constituées d'enseignants-chercheurs de l'Institut de Psychologie qui évaluent les dossiers des candidats et y donnent une réponse dans un cadre précisé par la réglementation en vigueur. Ainsi :

- **un accès dérogatoire à la L1 Psychologie mineure Sciences de l'éducation** (sans passer par Parcoursup) est accordé :
 - sur demande aux détenteurs du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé délivré par l'ARFRIPS (les étudiants concernés bénéficient, en plus, de dispenses pour certains enseignements tout au long de la licence de psychologie). Une autorisation d'inscription doit être demandée au secrétariat de scolarité de la L1 avant la fermeture estivale de l'université pour une intégration de la L1 à la rentrée de septembre : psycho-l1@univ-lyon2.fr ;
 - sur demande à certains étudiants étrangers dont la situation est très spécifique, via les procédures (DAP / Etudes en France) indiquées en ligne⁹.
- **un accès dérogatoire à la L2 Psychologie** (sans mineure) peut aussi être accordé exceptionnellement sur examen du dossier et dans la limite des places disponibles aux personnes pouvant justifier d'une formation (éventuellement autodidacte) aux bases de la psychologie (de niveau L1) et :
 - qui sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans une discipline connexe à la psychologie et/ou
 - qui peuvent justifier d'une expérience professionnelle dans un métier impliquant la relation à la personne.

La commission d'accès doit être sollicitée via notre plateforme ecandidat¹⁰ ouverte généralement de la mi-mai à la mi-juin, pour intégrer notre formation dès la rentrée universitaire de septembre.

Candidats en formation initiale ayant déjà validé au moins une année de psychologie

Plusieurs *commissions d'accès* permettent d'intégrer notre licence de psychologie au régime général directement en L2 ou en L3. Ces commissions sont constituées d'enseignants-chercheurs de l'Institut de Psychologie qui évaluent les dossiers des candidats et y donnent une réponse dans un cadre précisé par la réglementation en vigueur.

⁹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/etudiants-etrangers-inscriptions-dans-l-enseignement-superieur-francais-46508>

¹⁰ <https://ecandidat.univ-lyon2.fr/>

Ainsi :

- **un accès dérogatoire à la L2 Psychologie** (sans mineure) est accordé :
 - de droit à tous les étudiants ayant validé le portail Psychologie – Sciences cognitives ; ou Education, Socialisation, Langage ; ou MIASHS-Psychologie de Lyon 2 avant 2022. Une autorisation d'inscription doit être demandée au secrétariat de scolarité de la L2 avant la fermeture estivale de l'université pour une intégration de la L2 à la rentrée de septembre : psycho-l2@univ-lyon2.fr ;
 - aux étudiants ayant validé une L1 psychologie dans une autre université française et qui candidatent via notre plateforme ecandidat¹¹ ;
 - sur examen du dossier aux étudiants ayant validé la Licence MIASHS-Psychologie de Lyon 2 (une demande doit être formulée via notre plateforme ecandidat¹¹ ouverte généralement de la mi-mai à la mi-juin, pour intégrer notre formation dès la rentrée universitaire de septembre ; les étudiants concernés bénéficient, en plus, d'une conservation de notes pour tous les enseignements de psychologie qu'ils ont déjà validés en L2 et en L3) ;
 - sur examen du dossier aux étudiants ayant déjà validé, dans le cadre d'une autre licence, la majeure partie des enseignements de psychologie proposés en L1 à Lyon 2 (une demande doit être formulée via notre plateforme ecandidat¹¹) ;
 - sur examen du dossier pour les étudiants ayant validé une année d'enseignement supérieur spécialisée en psychologie dans une université étrangère. Les candidats étrangers ressortissants de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse relevant d'un pays hors procédure Études en France doivent déposer un dossier sur notre plateforme ecandidat¹¹.
- **un accès dérogatoire à la L3 Psychologie** (sans mineure) est accordé :
 - de plein droit à tous les étudiants ayant validé une L2 psychologie dans une autre université française et qui candidatent via notre plateforme ecandidat¹¹ ouverte généralement de la mi-mai à la mi-juin, pour intégrer notre formation dès la rentrée universitaire de septembre ;
 - sur examen du dossier pour les étudiants ayant validé deux années d'enseignement supérieur spécialisé en psychologie dans une université étrangère. Les candidats étrangers ressortissants de l'UE, de l'EEE, de la Confédération suisse relevant d'un pays hors procédure Études en France doivent déposer un dossier sur notre plateforme ecandidat¹².

¹¹ <https://ecandidat.univ-lyon2.fr/> : plateforme ouverte généralement de la mi-mai à la mi-juin, pour intégrer notre formation dès la rentrée universitaire de septembre

¹² <https://ecandidat.univ-lyon2.fr/>

Candidats en formation continue : contrat de Formation Personnalisé (CFP)

Le Contrat de Formation Personnalisé est un aménagement du régime général des études de psychologie destiné aux étudiants (en formation continue) justifiant de 3 ans d'activité professionnelle en continu ou par périodes, ayant un niveau de formation suffisant (bac+1 pour intégrer le CFP au niveau L2, par exemple), et travaillant au moins à 70% au moment de la demande ou ayant à charge un enfant de moins de 6 ans.

Les enseignements sont les mêmes que ceux des étudiants du régime général : cours magistraux, travaux dirigés, et dans certains cas stages. Le mode de validation, lui aussi, est identique : épreuves sur tables ou dossiers personnels suivant les cours. Les aménagements sont de nature essentiellement pratique, et visent à permettre à ceux qui en ont besoin de concilier leurs contraintes matérielles et une reprise d'études. Les étudiants concernés intègrent le CFP directement en L2 et obtiennent leur licence en quatre ans.

En effet, le principe essentiel du dispositif de formation du CFP réside dans un contrat qui est établi avec chaque étudiant pour déterminer ses possibilités d'étude pendant une année. Les aménagements du dispositif général sont les suivants :

- les étudiants préparent chacune de leurs années d'études sur deux ans ;
- les cours magistraux mis à disposition des étudiants du CFP sous forme de podcasts ;
- les TD ont lieu le samedi (cette organisation comporte certaines limites : il n'est pas possible de proposer le samedi la gamme complète des TD optionnels).
- les étudiants participent le samedi, en plus de leurs TD, à un groupe d'élaboration ayant pour objectif d'échanger, ensemble et avec un enseignant, sur le contenu des cours magistraux.

Les candidatures doivent être déposées directement sur notre plateforme ecandidat¹⁴, le plus souvent courant mai-juin. Un certain nombre de pièces justificatives de la situation personnelle et professionnelle sont demandées. Les candidats retenus au régime CFP intègrent la formation directement en L2 (exceptionnellement au niveau L3 en fonction des acquis antérieurs) et sont invités à rattraper les contenus proposés en L1 (des TD spécifiques d'élaboration leur seront proposés pour leur permettre de s'approprier ces contenus en même temps qu'ils entament les cours de L2).

Renseignements complémentaires :

<https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/contrat-de-formation-personnalise-cfp>

Candidats en formation continue : Formation à Partir de la Pratique (FPP)

Il s'agit d'un régime original (de formation continue) permettant à des étudiants, entreprenant des études de psychologie, et qui justifient d'une pratique sociale ou relationnelle, de 3 ans minimum, de s'appuyer sur cette pratique pour se former, parce que c'est à partir d'elle qu'ils abordent les études de psychologie. Il s'agit bien d'un régime d'études et non d'une filière parallèle : c'est-à-dire que les titres auxquels il prépare sont les mêmes que ceux du régime général. La principale différence administrative réside dans le mode de validation : au lieu d'accumuler des UE, chaque étudiant présente en fin ou en cours d'année un dossier de travaux personnels devant un jury de trois personnes.

Mais cette différence administrative reflète un parti-pris pédagogique :

- "autodidacte aidé", l'étudiant prend en charge la conduite de son travail intellectuel, fort de la familiarité que sa pratique lui confère avec la réalité concrète ;
- il glisse progressivement des modes de pensée et des repères propres à son terrain de pratique vers ceux, spécifiques, de la psychologie : c'est une formation « à partir » de la pratique, non « par » la pratique et encore moins « à » la pratique ;
- l'intrication entre les différents aspects de la psychologie et les autres sciences humaines et sociales est souligné, plutôt que leurs découpages ;
- on s'attache à rendre sensible à l'étudiant qu'il ne saurait s'approprier vraiment un savoir en psychologie sans retrouver par lui-même comment ce savoir s'inscrit dans sa propre expérience.

Le régime FPP permet d'obtenir la licence de psychologie et peut être poursuivi également en master de psychologie.

Les candidatures doivent être déposées directement sur notre plateforme ecandidat¹³, le plus souvent courant mai-juin. Un certain nombre de pièces justificatives de la situation personnelle et professionnelle sont demandées.

Les éducateurs spécialisés diplômés de l'ARFRIPS peuvent intégrer le dispositif FPP pourvu qu'ils soient titulaires d'un contrat d'éducateur spécialisé tout au long de leur formation FPP (l'exigence d'une expérience professionnelle antérieure de trois ans minimum n'est pas appliquée pour ces candidats).

Renseignements complémentaires :

<https://psycho.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/formation-a-partir-de-la-pratique-fpp>

¹³ <https://ecandidat.univ-lyon2.fr/>

Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet de valider tout ou partie d'un diplôme universitaire à la suite de la présentation d'un dossier et à la rencontre avec un jury. Elle s'adresse à des candidat.es qui, dans le cadre de leur parcours professionnel, se sont formé.es à la psychologie de manière autodidacte ou par l'intermédiaire de modules de formation professionnelle et qui, de ce fait, ont d'ores et déjà acquis l'ensemble des compétences visées au référentiel de la licence de psychologie.

La licence de psychologie atteste l'acquisition de connaissances et compétences générales permettant de situer, articuler et mettre en perspective les grandes approches fondamentales de la discipline (psychologie cognitive et neuropsychologie, psychologie clinique et psychopathologie, psychologie sociale et du travail, psychologie du développement, de l'éducation et de la santé notamment) pour donner du sens à une spécialisation ultérieure, en master. La VAE de la licence de psychologie s'adresse donc exclusivement à des candidat.es ayant acquis les compétences attendues dans chacune de ces approches et qui sont donc en mesure de tisser des liens entre des grands modèles théoriques issus de chacune d'elles et des phénomènes individuels ou sociaux. Au contraire, un haut niveau de maîtrise des compétences relatives à l'une seulement de ces approches ne permet pas l'obtention de la licence en VAE.

Le jury ne peut accorder la licence de psychologie en VAE aux candidat.es qui proposeraient une lecture monocentrale (ou insuffisamment diversifiée) des situations suggérant une connaissance insuffisante de la pluralité, de la complémentarité, et des différences entre les sous-disciplines et approches de la psychologie. Le socle minimal de connaissances exigibles dans chacune des sous-disciplines correspond globalement aux contenus présentés au sein des manuels universitaires de niveau licence en psychologie cognitive, neuropsychologie, psychologie clinique, psychopathologie, psychologie sociale, psychologie du travail, psychologie du développement et psychologie de la santé notamment. A titre indicatif, l'éditeur *Dunod* propose une série d'ouvrages de synthèse dans sa collection *Les grandes notions de la psychologie* listant de façon cohérente la pluralité des éléments théoriques réputés acquis par les titulaires d'une licence, et dont l'acquisition effective par les candidat.es à la VAE sera donc vérifiée par le jury.

Le jury s'attache aussi à vérifier l'acquisition par les candidat.es des compétences méthodologiques (BCC8 et 9), et notamment leur capacité à fouiller la littérature scientifique disciplinaire (donc à mobiliser des références diverses à des articles publiés au sein de revues scientifiques internationales) et à discuter de la diversité, des atouts et des limites respectives des méthodes et outils disciplinaires permettant de construire et d'évaluer des modèles théoriques en psychologie.

Renseignements complémentaires auprès du Service Commun de Formation Continue :
<https://www.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/obtenir-un-diplome-par-la-vae>

Questions fréquentes

1. Je suis en terminale et j'envisage d'entrer en licence de psychologie l'année prochaine, quelles lectures me conseillez-vous ?

Avant d'investir dans la papeterie, nous vous invitons à suivre l'excellent MOOC d'introduction à la psychologie de Steve Joordens (Université de Toronto), qui vous donnera un excellent aperçu de la façon dont la psychologie est enseignée à l'université :

<https://www.coursera.org/learn/introduction-psych>

C'est en anglais, mais vous avez la possibilité d'obtenir des traductions (automatiques) sur le site. Si vraiment l'anglais vous est rédhibitoire (ce qui est un vrai handicap pour faire des études de psychologie, on vous aura prévenu !), un MOOC en français est proposé par Éric Raufaste et Ophélie Carreras (Université de Toulouse) :

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/introduction-a-la-psychologie-a-luniversite/>

Concernant les bouquins, pourquoi ne pas commencer par « *Psychologie pour les nuls* » ? Non, ce n'est pas une blague : c'est un bon aperçu pour les personnes qui n'y connaissent rien, sans doute bien plus fidèle à ce que vous apprendrez à l'université que ce que vous pourriez découvrir via youtube, à la TV ou dans « *psychologies magazine* ». Si ce que vous lisez dans « *Psychologie pour les nuls* » vous intéresse effectivement, n'hésitez pas ensuite à vous procurer les manuels de base de licence (de la collection qui vous plaira le plus visuellement) : soit des manuels généraux couvrant l'ensemble des sous-disciplines (par exemple « *Cours de psychologie* », en deux tomes, aux éditions Dunod), soit chacune séparément : psychologie cognitive, psychologie du développement, psychologie sociale, psychologie clinique... Si par ailleurs vous pensez avoir des soucis avec la biologie et les mathématiques, les manuels de biologie et statistiques « pour psychologues » sont indéniablement un investissement d'avenir.

2. Je suis en seconde et j'envisage d'entrer en psychologie dans trois ans, quelles options faut-il que je choisisse en première ?

Quelles que soient les spécialités du bac que vous préparez ou avez obtenu, et quelles que soient les options que vous choisissez, nous étudierons votre demande d'accès dans nos formations et privilégierons les candidats dont la moyenne générale est la meilleure (autrement dit, nous admettons préférentiellement dans la formation des étudiants qui sont « bons partout », quels que soient leurs choix d'options). En revanche, si vous souhaitez maximiser vos chances de réussite dans notre formation (une fois que vous y serez), préférez la SVT et/ou les mathématiques. Ce sont clairement les deux matières qui vous préparent le mieux aux études de psychologie. Et de fait, les étudiants qui sont spécialisés dans ces disciplines sont ceux qui réussissent le mieux dans notre formation.

3. J'ai un master d'histoire de l'art, un doctorat de philosophie et une licence de droit des affaires. Je souhaite maintenant devenir psychologue, est-ce que je peux entrer directement en L3 psychologie à Lyon 2 ?

Non, vous n'avez pas les acquis de deux années d'études supérieures spécialisées en psychologie. Si vous voulez devenir psychologue via l'Université Lyon 2, il faudra candidater via Parcoursup pour intégrer la L1 de psychologie, ou candidater en L2 via notre plateforme ecandidat (à condition de pouvoir justifier d'acquis préalables dans le domaine de la psychologie, par une formation autodidacte et une expérience professionnelle dans un métier du relationnel). Il est possible que d'autres universités soient plus souples en matière d'accès (et que l'Institut de Psychologie assouplisse cette règle à l'avenir), cela dit : renseignez-vous !

4. Je suis infirmière depuis 17 ans, j'aimerais me reconvertir et entreprendre des études de psychologie mais je n'ai pas les moyens d'arrêter de travailler pendant cinq ans, que me conseillez-vous ?

Si vous ne pouvez pas réduire votre temps de travail, les études au régime général sont assez peu compatibles avec votre situation. Vous devriez donc envisager plutôt les régimes alternatifs : CFP ou FPP, qui permettent de cumuler emploi et formation (à un rythme néanmoins soutenu, il faut l'admettre). Cela allongera bien-sûr votre temps de formation, mais vous permettrait de continuer à travailler pendant le temps de préparation de votre licence, et de ne vous arrêter qu'une ou deux années lorsque vous préparerez votre master.

5. Je souhaite devenir psycho-criminologue ou *profiler*, quelle formation spécifique faut-il suivre ?

Un étudiant sur deux (ou presque) entre dans le cursus pour travailler dans le domaine de la psycho-criminologie. L'influence des séries télévisées se fait là fortement sentir et la demande des étudiants est ainsi fortement guidée par un stéréotype du psychologue dont il faut bien admettre qu'il s'éloigne sensiblement des réalités du métier. En fait, il n'y a pas réellement de formation spécifique à la psycho-criminologie, et pour cause : les possibilités d'insertion professionnelle dans ce domaine en France sont relativement limitées. Il existe bien sûr des psychologues qui travaillent en milieu pénitentiaire, mais pas tellement pour aider les policiers dans leurs enquêtes : leurs missions consistent plutôt à évaluer l'état psychologique des détenus et à prendre en charge leurs souffrances éventuelles. De fait, la plupart des étudiants, lorsqu'ils découvrent ce qu'est la psychologie à l'université, finissent par changer de projet professionnel. Pour les plus résistants, contactez les enseignants-chercheurs dès votre entrée dans la formation pour obtenir leurs conseils de formation. Les stages de l'étudiant devront alors autant que faire se peut s'inscrire dans ou autour du milieu judiciaire. Il existe quelques DU (Diplômes d'Université) en criminologie qui sont susceptibles de compléter la formation. Le reste de la formation se fait par l'expérience et la pratique de ces terrains sensibles.

6. Il paraît qu'à l'université, la présence en cours n'est pas obligatoire, est-ce que c'est vrai ?

Dans les grandes lignes : non. Le règlement général des études de notre université stipule que la présence à tous les cours est obligatoire et doit être contrôlée par les enseignants. Empiriquement, il n'est pas facile (mais techniquement pas impossible) de faire l'appel en amphi donc la plupart des enseignants y renonce, ce qui donne le sentiment aux étudiants que les CM en amphi ne sont pas obligatoires... De fait, les conséquences d'une absence en amphi sont souvent moindres que celles d'une absence en TD où les présences sont davantage contrôlées. En cas d'absence constatée et injustifiée, les étudiants concernés peuvent perdre le droit de composer en première session d'examens, ce qui impose pour eux de passer les examens de rattrapage en session 2 (fin juin, début juillet), et leur ôte la possibilité d'une seconde chance en cas d'échec aux examens.

7. J'habite loin du campus ; est-il possible de suivre les cours à distance ?

Dans la plupart des cas, les cours ne sont pas enregistrés ni diffusés en ligne (sauf pour les étudiants du régime CFP). Pour les étudiants du régime général, les cours ne peuvent donc être suivis à distance que si l'enseignant décide lui-même de mettre un enregistrement de son enseignement sur la plateforme de cours, mais cette décision relève de la volonté propre de chaque enseignant et les étudiants ne sont pas en droit de râler s'il refuse de le faire. Si vous ne pouvez pas aller en cours, procurez-vous les notes de vos collègues.

8. Est-ce qu'il est nécessaire de venir habiter à Bron près du campus pour mettre toutes les chances de réussite de mon côté ?

C'est évidemment avant tout une question de moyens financiers : se loger à Lyon est très cher ; ça l'est peut-être un peu moins à Bron mais la crise du logement touche toute la métropole lyonnaise. Il n'est sans doute pas indispensable d'habiter à proximité immédiate du campus pour réussir sa licence de psychologie. Cependant, les études supérieures sont aussi riches de l'ensemble des activités extracurriculaires qui permettent un passage réussi à la vie d'adulte et de citoyen. Or, la vie sociale, sportive, culturelle et associative est sans doute plus riche au sein de la métropole de Lyon qu'en dehors.

9. Est-ce qu'on peut choisir son emploi du temps en licence ?

Plus ou moins, oui. Nous accueillons en effet tellement d'étudiants dans nos formations que tous nos CM sont répétés deux ou trois fois, et tous nos TD sont répétés au moins douze fois, à des créneaux différents de la semaine. Avant le début de chaque semestre, les étudiants sont invités à réaliser leur « inscription pédagogique » et à choisir, ainsi, leur emploi du temps, ceci toutefois de façon plus ou moins contrainte (toutes les combinaisons ne sont pas possibles). Il est aussi toujours possible de demander un changement de créneau, avant le

début des cours, auprès des gestionnaires de scolarité, à condition bien sûr qu'il reste de la place dans le crâne de cours convoité (on ne sait pas encore bouger les murs).

10. Je ne suis nul en biologie. Est-ce qu'on est obligé d'avoir la moyenne à tous les examens pour valider l'année ?

Non, le règlement de scolarité de l'Université Lyon 2 prévoit un certain nombre de compensations qui vous permettent de « rattraper » une note un peu faible à un examen par une note meilleure à un autre. Cependant, il ne suffit pas d'avoir la moyenne générale à l'année pour la valider : il existe d'autres règles définies par les équipes pédagogiques qui limitent ces compensations lorsque l'étudiant présente des notes trop faibles pour certains enseignements disciplinaires. Tout cela vous sera largement expliqué par les responsables pédagogiques et au sein du guide des études de la formation.

11. Est-ce que l'université va proposer une liste de terrains de stage sur lesquels candidater pour le stage obligatoire ?

L'Université propose effectivement quelques offres de stage : consultez le site de l'Institut de Psychologie, vos enseignants, et surtout JobTeaser : <https://www.univ-lyon2.fr/job-universite/offres-de-stage-et-d-emploi>)

Néanmoins, clairement, ces propositions demeureront assez exceptionnelles et ne permettront pas, quoi qu'il arrive, de satisfaire l'ensemble des étudiants en recherche de stage. C'est donc bien aux étudiants de trouver eux-mêmes leurs stages facultatifs et obligatoires, en candidatant spontanément dans les associations, institutions et entreprises qui les intéressent. Renseignez-vous auprès de vos enseignants pour savoir quels établissements cibler et comment le faire.

12. Les stages en psychologie doivent-ils obligatoirement être réalisés auprès d'un psychologue ?

Non, pas en licence. Il est même clairement assez compliqué, en licence, d'obtenir un stage auprès d'un psychologue (ça s'est vu, ceci dit) : priorité aux M2 ! Qui plus est, le stage obligatoire de L3 est un stage d'observation au cours duquel on vous demande simplement d'utiliser vos connaissances et compétences acquises en psychologie pour proposer une relecture de phénomènes observés sur un terrain quel qu'il soit, auprès d'une population correspondant aux attendus de votre option stage. De ce point de vue, accompagner un psychologue n'est pas nécessaire.

13. Est-il possible de faire une partie de ma licence à l'étranger ?

Ce n'est pas obligatoire mais c'est possible, bien sûr ! L'Université Lumière Lyon 2 a des accords avec de nombreuses universités de l'Europe et du monde qui permettent la mobilité

internationale, chaque année, de plusieurs dizaines d'étudiants de l'Institut de Psychologie. Ces mobilités internationales se font généralement le temps d'un semestre ou d'une année universitaire, en L2 ou en L3. Différentes sessions d'information sont organisées à ce sujet pour préparer la mobilité internationale éventuelle dès la L1. Notez qu'il est tout à fait possible également de réaliser le stage obligatoire de L3 à l'étranger. L'expérience de mobilité internationale des étudiants de licence est la plupart du temps fortement valorisée par les commissions pédagogiques évaluant les candidatures pour l'accès en master, du fait de l'expérience personnelle et académique particulièrement enrichissante qu'elle génère. Il reste néanmoins à la charge de l'étudiant de valoriser correctement cette expérience de mobilité lors de ses candidatures.

14. Est-il possible de réaliser une année de césure entre le bac et la L1 ?

Si votre candidature en L1 est retenue sur ParcourSup, vous pouvez effectivement effectuer une année de césure avant d'entamer vos études en licence : il faudra toutefois impérativement réaliser votre inscription administrative en L1 dès le mois de juillet et déposer auprès de l'université un dossier de demande de césure. Il n'y a, sur le plan pédagogique, aucun inconvénient à faire une année de césure avant d'entamer la licence, bien au contraire : les études de psychologie supposent des étudiants une forme de « maturité » ou plus exactement une capacité à prendre du recul sur la vie et sur le monde. De ce point de vue, une année de césure passée à découvrir le monde, travailler, ou s'investir dans des activités associatives par exemple, nous semble être tout à fait propice à la réussite en licence.

15. Est-ce que tous les étudiants de licence de psychologie à Lyon 2 trouveront une place en master de psychologie à Lyon 2 ?

Malheureusement, non. Depuis la parution du Décret n°2017-83 du 25 janvier 2017, les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master peuvent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6¹⁴. Le nombre de places en master est ainsi limité ; cette limitation vise à optimiser l'insertion des psychologues sur le marché du travail. Or, la psychologie est très attractive et nombreux sont les étudiants qui souhaitent s'inscrire en licence. De fait, l'université Lyon 2 délivre environ 800 licences de psychologie par an ; or, à ce jour, la capacité d'accueil des différents masters de psychologie de l'Université Lyon 2 est de 335 étudiants (dont 45 à l'Université Catholique de Lyon).¹⁵ Il faut aussi préciser que les candidatures sont internationales : les étudiants ayant validé la licence de psychologie de Lyon 2 ne sont pas les seuls à candidater sur ces masters, de même qu'ils candidateront probablement à d'autres masters en France ou à l'étranger. Les taux d'accès en master de psychologie à Lyon 2 sont ainsi habituellement compris entre 9 et 21% selon les masters.

¹⁴ « Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat. [...] Les capacités d'accueil fixées par les établissements font l'objet d'un dialogue avec l'Etat. »

¹⁵ <https://www.trouvermonmaster.gouv.fr/recherche?nomenclature=psychologie&institution=Lyon%202>

16. Quels sont les critères de sélection en master ?

Pour chaque mention de master en France, il existe une commission pédagogique indépendante qui fixe les critères sur lesquels elle évalue les candidatures. Ces critères sont très divers : il s'agit généralement de la réussite académique de l'étudiant (ses notes lors des trois années de sa licence de psychologie) mais pas seulement : sont également évalués les acquis de ses différentes autres formations, de ses expériences professionnelles et de stage, ainsi que l'adéquation de son projet professionnel avec la formation proposée et sa motivation à suivre cette formation. Ces éléments sont évalués sur la base de pièces que les candidats ont à fournir pour valider leur dossier de candidature et parfois d'un entretien individuel ou collectif complémentaire.

17. Quelle est la qualité de l'insertion professionnelle des psychologues ? Est-ce qu'on gagne bien sa vie en tant que psychologue ?

Alors que le service rendu par les psychologues apparaît de plus en plus comme essentiel dans nos sociétés (qui n'ont jamais été aussi stressantes et qui, depuis peu, s'alarment de l'état de la santé mentale des citoyens et en particulier de la jeunesse), force est de constater que la monétisation de ce service reste limitée et rarement perçue comme prioritaire. Pour cette raison, le marché du travail reste tendu pour les psychologues. Si 90% des psychologues trouvent un emploi dans l'année qui suit leur diplomation, il faut avouer que l'entrée dans la carrière se fait souvent à temps partiel et en CDD. Certaines spécialités souffrent moins de ce problème que d'autres, et il faut se rappeler que l'emploi des psychologues ne se limite pas à l'hôpital public, loin de là. En revanche, l'installation en cabinet libéral dès la sortie de la formation relève davantage du mythe que de la réalité. Quant au salaire, il faudra reconnaître qu'en tenant compte de leur niveau de formation (bac+5), les psychologues sont largement sous-payés... comme la plupart des acteurs de la santé et du travail social : le salaire des psychologues est extrêmement variable selon son secteur d'activité et son expérience ; les chiffres dont on dispose oscillent entre 1600 et 2200€ nets à l'embauche. Autrement dit, si les psychologues ne meurent pas de faim, ils sont assez peu nombreux à être propriétaires d'îlots aux Bahamas.